



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sciences de la terre

Question écrite n° 99276

Texte de la question

Mme Patricia Adam appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur l'avenir et la préservation des emplois de la filière géophysique française, tout particulièrement dans la catégorie des prospecteurs géophysiques. Un mouvement de grève a affecté en décembre dernier une partie des salariés de la Compagnie générale de géophysique, dans ses filiales terrestres (CGGsa) et maritimes (CGGMarine), afin de protester contre la précarité qui affecte spécifiquement les prospecteurs français. En effet, depuis 1997, c'est la filiale suisse de prêt de personnel CGGInternationale, basée à Genève, qui gère pour CGGsa les contrats de travail de 250 prospecteurs français, représentant 80 % des salariés de cette filiale. La majorité de ces contrats sont précaires, sans bénéfice de la convention collective française, alors que leurs collègues salariés anglais et norvégiens ont des contrats de travail de la filiale locale des services géophysiques du pays où ils résident. Ces prospecteurs français dénoncent la différence de traitement dont ils sont victimes, et réclament leur réintégration dans les entreprises nationales historiques, avec des contrats de travail français. Aussi, elle lui demande ce que le Gouvernement envisage d'entreprendre afin de garantir la pleine intégration des prospecteurs français, garante d'un soutien pérenne de la filière industrielle géophysique universitaire et économique nationale, dans un secteur international hautement stratégique.

Données clés

Auteur : [Mme Patricia Adam](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99276

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 juillet 2006, page 7204